

Norme ISO 50001

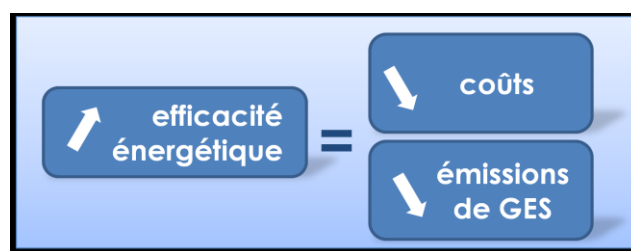
Système de Management de l'Énergie

Exigences et recommandations de mise en œuvre

Pourquoi cette norme ?

L'objectif est d'aider les organismes (société, entreprise, firme, collectivité,...) à établir les systèmes et les processus nécessaires pour améliorer leur efficacité énergétique.

Un des facteurs clé de succès est l'implication de toute la hiérarchie (y compris la direction).

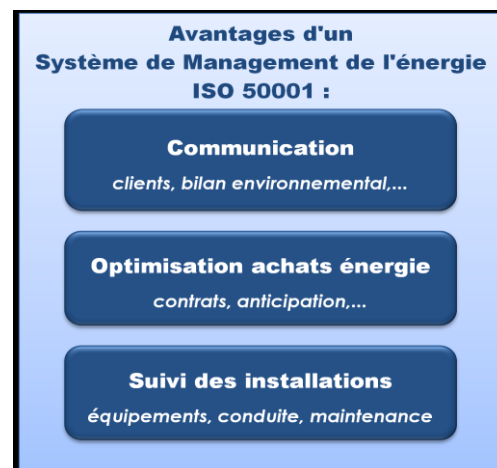


La norme ISO 50001- Système de Management de l'énergie - permet d'améliorer l'efficacité énergétique d'une activité, de réduire les dépenses d'énergie et les impacts sur l'environnement.

Bénéfices pour l'entreprise

Pour l'entreprise, la mise en place d'un Système de Management de l'Énergie permet de :

- **communiquer** sur sa conformité à la Norme ISO 50001 par auto-évaluation et auto-déclaration (la certification externe n'est pas obligatoire) : réponse à certains appels d'offre (marchés publics), mention dans le bilan environnemental
- **optimiser** les achats d'énergie par une meilleure connaissance et anticipation de ses consommations : contrats d'approvisionnement en phase avec les besoins, évaluation du risque de pénurie ou de rupture d'approvisionnement
- **surveiller** la qualité des installations, de leur conduite et de leur maintenance : écarts de consommations / prévisions, dégradation des performances



Cette norme donne des avantages en interne (économie, performance des équipements,...) et en externe (appels d'offre, approvisionnements,...).

Le Système de Management de l'Énergie est intégré à la politique environnementale de l'entreprise.

Les audits énergétiques déjà réalisés (pré-diagnostic et diagnostic énergétique, études spécifiques) sont repris dans la mise en place de la norme.

Mise en œuvre de la norme ISO 50001

Elle spécifie les exigences pour concevoir, mettre en œuvre, entretenir et améliorer un Système de Management de l'Energie pour une amélioration en continue de la performance.

Pour répondre à cette norme, et pour des usages énergétiques significatifs, l'entreprise doit :

- élaborer et appliquer une politique énergétique pour un site ou une activité
- établir des objectifs et des plans d'actions
- respecter les exigences légales et les spécificités de son activité



Il n'y a pas d'exigence absolue en matière de performance énergétique : seuls sont exigés le respect des engagements de la politique énergétique et des exigences légales.

La norme ISO 50001 formalise la politique énergétique de l'entreprise, elle documente les améliorations prévues et elle permet d'apprécier les progrès obtenus.

Auto-Déclaration de conformité

La présente norme s'applique à tout organisme qui souhaite s'assurer qu'il se conforme à la politique énergétique qu'il s'est fixée et en apporter la preuve.

L'auto-évaluation et l'auto-déclaration de conformité à la norme système de management de l'énergie peuvent en attester, sans nécessiter obligatoirement la certification par un organisme externe.



La preuve de la conformité avec la politique énergétique peut se faire en interne ou en externe. Les parties intéressées sont assurées de l'existence du Système de Management de l'Energie.

VE Energie et le Système de Management de l'Energie – ISO 50001

VE Energie vous accompagne dans la réflexion et la mise en œuvre d'un Système de Management de l'Energie conforme à la norme ISO 50001 :

- nous vous aidons depuis la réflexion sur les exigences générales de la norme jusqu'aux outils de vérification et de d'audit interne du SME afin de répondre aux exigences de la norme
- nous pouvons compléter l'expertise de vos équipes pour l'évaluation de la situation énergétique de départ (diagnostic énergétique par exemple) et pour la procédure d'auto-évaluation et d'auto-déclaration.

VE Energie accompagne vos équipes pour implémenter cette norme dans votre entreprise.